

News! de la Coopération luxembourgeoise

Mise en œuvre de la stratégie intérimaire de la Coopération luxembourgeoise au Mali

La République du Mali est un pays partenaire privilégié de la Coopération luxembourgeoise depuis 1999. Le premier Programme Indicatif de Coopération couvrait la période 2003-2006 et le deuxième couvrait initialement la période 2007-2011.

Le PIC II s'est calqué sur le 1^{er} Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2007-2011 du Mali. Ses secteurs prioritaires sont la formation et l'insertion professionnelle, la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance. Les principales composantes de ce PIC II ont été prolongées jusqu'en avril 2013 à cause de retards enregistrés dans leur mise en œuvre. A la suite du coup d'Etat et de la situation de crise institutionnelle et sécuritaire au Mali début 2012, les programmes au nord du pays ont dû être suspendus ou relocalisés, et l'identification d'un troisième PIC (2012-2016), qui avait débuté dès 2010, a été interrompue.

Sur base des engagements pris dans la feuille de route préparée début 2013 par les autorités de la transition malienne, notamment l'organisation d'élections générales, transparentes et crédibles, la Coopération luxembourgeoise a été en mesure d'adopter en février une stratégie intermédiaire 2013-14 en vue d'une reprise complète de la coopération au développement avec le Mali.

Les objectifs de cette stratégie intérimaire sont :

- La prolongation des programmes du PIC II jusqu'en 2014 afin d'en consolider les acquis, notamment par des actions de renforcement des capacités ;
- L'appui au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix ;
- La prise en compte de la situation de crise et des spécificités régionales du nord et du sud, notamment par l'adaptation et le retour des programmes à Kidal et à Tombouctou ;
- La création des conditions favorables pour l'identification d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération qui pourrait entrer en vigueur fin 2014 / début 2015.

En juillet 2013, Lux-Development a reçu des avenants aux mandats d'exécution pour les programmes [Santé de base](#), [Eau potable](#), [Assainissement et aménagement urbain](#), [Sécurité alimentaire](#), [Formation et insertion professionnelles](#), et [Bonne gouvernance](#).



Contenu

Articles

| | |
|-----------------------------|---|
| Mali | 1 |
| Burkina Faso | 2 |
| Niger | 3 |
| Les ONG | 4 |
| Consultations annuelles ONU | 4 |
| Aide humanitaire | 5 |

En bref

| | |
|------------------|---|
| L'évaluation | 2 |
| Emergency.lu | 3 |
| OCDE | 4 |
| Aide Humanitaire | 5 |



PROMAN, l'agence qui exécute le projet de développement intégré au profit des populations de la région de Kidal au nord du Mali, a été chargé dès novembre 2012 d'utiliser les reliquats du projet pour fournir une assistance à la scolarisation des enfants originaires du Nord réfugiés dans d'autres régions du pays. Le 8 juillet 2013, PROMAN a reçu en plus mandat pour mettre en œuvre un projet d'assistance aux populations vulnérables du nord du Mali dans le droit fil de son projet de développement intégré. Conformément aux engagements pris lors de la Conférence des bailleurs de fonds tenue à Bruxelles le 15 mai 2013, le Luxembourg s'est engagé à arriver sur la période 2013/2014 à un déboursement annuel d'au moins 10 millions d'euros en faveur du Mali.

Visite de travail au Burkina Faso et Niger

Burkina Faso

L'évaluation, un outil d'apprentissage

Depuis le début de l'année 2013, le Ministère rend accessible sur son site internet les résumés exécutifs de toutes les évaluations externes réalisées depuis 2010. Le site est régulièrement mis à jour.

Les évaluations apportent des preuves sur les résultats des différentes activités de la coopération au développement pour l'apprentissage et la prise de décision. La divulgation des leçons apprises contribue à la constitution d'une culture de transparence et d'apprentissage ayant comme objectif l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles afin de maximiser l'impact en termes d'éradication de la pauvreté.

Poursuivant le même objectif, le ministère encourage la discussion sur les conclusions et recommandations des évaluations dans le cadre de réunions de restitution et de suivi avec les acteurs concernés. L'apprentissage devient ainsi part de la culture de la coopération au développement.

La 7^{ème} Commission de Partenariat entre le Burkina Faso et le Grand-Duché de Luxembourg s'est tenue à Ouagadougou le 10 juillet 2013 et a permis aux délégations luxembourgeoise et burkinabé de passer en revue les différents projets et programmes en exécution et leur mise en œuvre. A côté du dialogue politique et de la présentation des résultats atteints, comme dans le secteur de la formation professionnelle où le Luxembourg est chef de file, la Commission de Partenariat est aussi le lieu privilégié pour adresser les problèmes et défis à relever. Il a notamment été constaté que le projet « [Programme national des plateformes multifonctionnelles](#) » a longtemps dû faire face à l'immobilisme du PNUD quant aux décaissements.

Les deux parties ont également pu faire le point sur les activités supplémentaires décidées lors de la Commission de Partenariat de juillet 2012 au titre de l'extension du PIC sur la période 2013 à 2015. L'appui à l'enseignement de base (BKF/022) s'alignera ainsi sur les modalités de mise en œuvre du CAST (Compte d'affectation spéciale du Trésor) en faveur des volets gouvernance et décentralisation et le renforcement des capacités.

Concernant le secteur des TIC, deux missions d'identification, effectuées entre janvier et juin 2013, ont proposé deux appuis transversaux, au PARICOM (Programme d'Appui au Renforcement des Infrastructures de Communication du Burkina Faso) et à l'ANPTIC (Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication), et deux appuis sectoriels, à savoir la [transmission de données pour les organismes de transfusion sanguine](#) et l'inclusion des TIC dans la [formation professionnelle](#). Des appuis pour l'utilisation des TIC dans d'autres secteurs restent à l'étude.

La partie luxembourgeoise a insisté sur la nécessité de prise en compte dans le budget national des dépenses et des charges récurrentes de la gestion de la connexion satellitaire,

Après la Commission de Partenariat, la délégation luxembourgeoise pu se rendre au camp de réfugiés de Sagnioniogo dans la Commune de Pabrè à l'extérieur de la capitale burkinabé. Ce camp abrite des réfugiés originaires du Mali et profite e.a. d'un appui luxembourgeois mis en œuvre par la Croix-Rouge luxembourgeoise (construction de bornes fontaines et d'un château d'eau ainsi que de latrines et d'une fosse à déchets, mise en place de prototype d'abris transitoires améliorés et d'un système de monitoring des données).

Visite de travail au Niger

Comme au Burkina, la 8^{ème} Commission de Partenariat au Niger a permis de faire un état des lieux de la mise en œuvre du PIC II 2008-2012 qui a été prolongé jusqu'en 2015 avec une enveloppe budgétaire supplémentaire. Il s'agit du [Programme d'appui au Programme national de Formation technique et professionnelle et d'insertion des jeunes Sortants](#), du [Projet d'appui à la Mise en œuvre du Programme décennal de développement de l'Education dans la région de Dosso](#), et du [Programme d'appui au Développement agricole durable dans la région de Dosso](#). Pour ce dernier programme, la partie nigérienne a salué l'adaptation réussie aux objectifs et modalités de l'initiative des 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »).

La partie nigérienne a présenté ses différentes politiques et stratégies multisectorielles : le Plan de Développement Economique et Social (PDES), l'Initiative des 3N et le Dispositif National de Prévention et de la Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires (DNPGCCA) auxquels le Luxembourg apporte depuis longtemps une contribution annuelle. Le contexte sécuritaire qui a un impact non négligeable sur la mise en œuvre et le suivi des programmes de coopération a été évoqué.

Finalement, la réunion a fait le point sur les nouvelles interventions prévues, notamment une extension géographique des appuis à l'éducation de base dans toute la région de Dosso, une coopération déléguée avec le Danemark pour les appuis au développement agricole et à l'hydraulique villageoise dans les régions de Diffa et Zinder et un appui au renforcement des capacités de la chaîne des dépenses publiques dans la région de Dosso.

Le lendemain a été consacré à un déplacement dans la région de Dosso. Après une visite de courtoisie aux autorités administratives et coutumières, une rencontre avec l'exécutif du Conseil régional et la participation à l'ouverture solennelle de la 2^e Session ordinaire du Conseil régional, la délégation luxembourgeoise a visité des partenaires et des réalisations des projets et programmes en cours (atelier artisanal, atelier de maintenance audiovisuel, exploitation agricole, centre de formation pour enseignants, organisations paysannes).



Atelier de maintenance audiovisuel avec formation professionnelle dans la région de Dosso



Emergency.lu à la Foire de l'Innovation

emergency.lu a été présenté à la Foire de l'Innovation du segment de haut niveau de la session 2013 de l'ECOSOC du 1er au 3 juillet à Genève dans le cadre d'un stand commun avec le Programme alimentaire mondial.

Le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon a visité le stand après la cérémonie d'ouverture du 1^{er} juillet et a reçu des explications de la part de Jean-Marc Hoscheit, Représentant permanent du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève.

Au niveau opérationnel, un terminal de communication par satellite a été redéployé de Maban vers Kaya au Sud Soudan. Depuis le 17 juillet, ce terminal offre de la connectivité à haut débit gratuite à la communauté humanitaire travaillant dans la région de Kaya pour soutenir leurs opérations humanitaires en faveur des populations déplacées et réfugiées dans cette région reculée.

Les ONG en chiffres



La population luxembourgeoise peut à travers les ONG participer et s'impliquer directement et concrètement dans la mise en œuvre de la politique luxembourgeoise en matière de coopération au développement.

- **98.** Les 98 ONG agréées auprès du ministère des Affaires étrangères disposent de différents instruments financiers pour réaliser leurs activités de coopération.
- **12+9.** L'éducation au développement : en 2012, ce sont 12 projets annuels et 9 accords-cadres, pour un cofinancement du ministère à hauteur de 1 856 786 euros.
- **115.** Le cofinancement simple : en 2012, 115 projets individuels de 45 ONGD ont été appuyés pour un total de 8 845 146 euros.
- **20 millions.** L'accord-cadre : 19 accords-cadres (dont trois en consortium entre deux ONGD) ont été cofinancés en 2012, pour un total de 20 123 479 euros.
- **83.** L'aide humanitaire : en 2012, 83 projets d'aide d'urgence et d'assistance nutritionnelle de 11 ONG, 33 projets de 8 ONG dans le domaine de la reconstruction et réhabilitation et 13 projets de prévention et résilience de 5 ONG ont été approuvés par le Ministère. Le budget total à disposition des ONG pour des activités d'aide d'urgence, de reconstruction et de prévention s'élève à 8,48 millions d'euros, soit 20,51 % du budget de l'aide humanitaire.

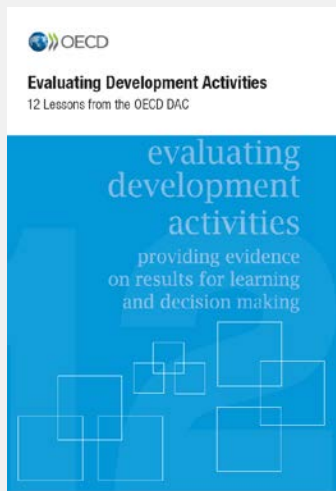
Au total, l'APD allouée aux organisations non gouvernementales en 2012 était de 47 116 638 euros, soit 15,07 % de l'aide publique au développement luxembourgeoise comptabilisée pour cet exercice.

L'engagement du ministère en faveur des ONG luxembourgeoises, que ce soit dans le soutien des projets de développement que des projets de sensibilisation et d'éducation au développement, permet de maintenir un niveau d'APD autour de 1% du RNB.

12 leçons de l'OCDE

Examens par les pairs des membres du CAD

L'évaluation des activités de coopération au développement : [12 leçons du CAD de l'OCDE](#)



Consultations annuelles avec les fonds et programmes des Nations unies ayant leur siège à New York

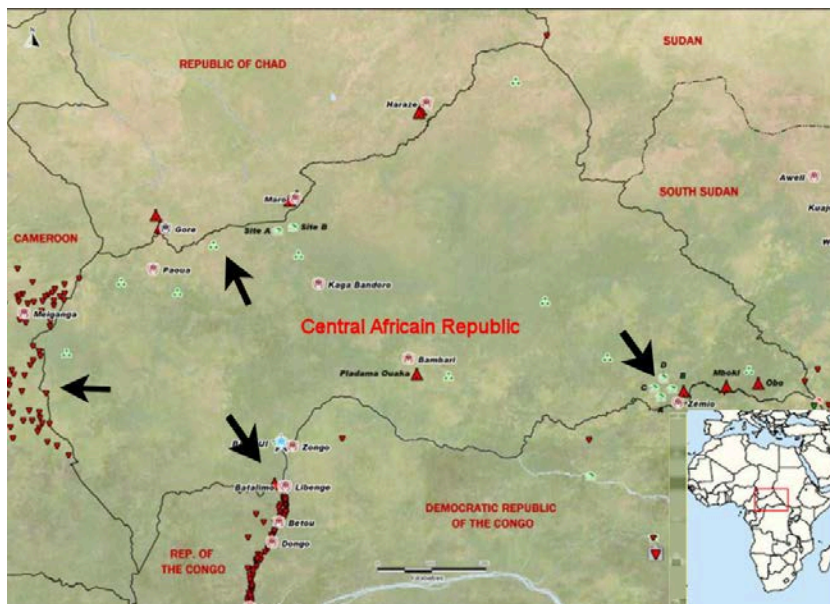
Du 24 au 25 juin dernier, se sont déroulées les consultations annuelles entre le Luxembourg et les quatre fonds et programmes des Nations unies ayant leur siège à New York – à savoir, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF).

Ces consultations annuelles représentent une occasion pour les deux parties de passer en revue leur collaboration, de faire le bilan sur les résultats achevés durant les douze derniers mois ainsi que de présenter leurs stratégies et projets respectifs pour les mois à venir.

Les consultations annuelles 2013 ayant pris place quelques jours après la fin des sessions annuelles des Conseils d'administration des quatre fonds et programmes des Nations unies en question, deux sujets en particulier ont été abordés, à savoir les négociations autour des nouveaux Plans stratégiques respectifs que chaque fonds et programmes mettra en place à partir de 2014 et qui viseront à préciser leur stratégie, leur efficacité et capacité d'innovation ainsi que les travaux sur la mise en place d'un nouvel agenda pour le développement après 2015.

Le Mali, pays dans lequel le Luxembourg contribue à de nombreux projets, a été passé en revue plus en détail compte tenu de sa situation politique actuelle.

Finalement les agences ont remercié le Luxembourg d'être un donateur fiable et prévisible dans ses contributions. En effet en 2012, les contributions du Luxembourg l'ont placé dans le top 20 des bailleurs de fonds gouvernementaux et ce pour les quatre fonds et programmes.



Flux migratoires récents de la RCA vers les pays voisins

La Coopération luxembourgeoise soutient l'UNHCR* en Afrique centrale

En réponse aux mouvements de populations provoqués par la violence en République centrafricaine (RCA) et au Darfour, région occidentale du Soudan, la Direction de la Coopération a annoncé en juillet une contribution aux activités de l'UNHCR* dans cette région de l'Afrique centrale.

En décembre 2012, le mouvement rebelle du Séléka a pris le contrôle de plusieurs grandes villes en RCA ce qui a conduit à l'effondrement de l'ordre public à Bangui et dans d'autres régions du pays. Fin mars 2013, les groupes armés ont pris la capitale et ont renversé le Président. Depuis, malgré un relatif retour au calme, la situation sécuritaire reste précaire et volatile avec des incidents tous les jours. Par conséquent, plus de 60.000 Centrafricains se sont réfugiés en RDC (42.000), au Tchad (8.500), en République du Congo (6.900) et au Cameroun (3.000). Les déplacés internes sont au nombre de 206.000.

Au Tchad, la violence résulte des tensions entre deux groupes ethniques, les Salamat et les Meseriya, qui vivent dans la région occidentale du Darfour. L'afflux des réfugiés en provenance du Soudan, actuellement au nombre de 30.500, se manifeste surtout au sud-ouest du Tchad. Le HCR s'attend à 50.000 réfugiés d'ici la fin de l'année. L'assistance humanitaire d'urgence vise actuellement le secteur de l'eau, la nutrition, l'infrastructure, les abris provisoires, l'assistance médicale et le secteur de la logistique.

La récente contribution de 1.250.000 euros du Luxembourg aux programmes du HCR comprend 250.000 euros pour la crise en RCA, 500.000 euro pour le Tchad, ainsi que 500.000 euros pour l'assistance aux réfugiés de Syrie au Liban.

*Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, établi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour venir en aide aux Européens déplacés par le conflit, s'occupe aujourd'hui de 4,7 millions de déplacés internes, 10,5 millions de réfugiés, 3,1 millions de rapatriés, 3,5 millions d'apatrides et plus de 837 000 demandeurs d'asile.



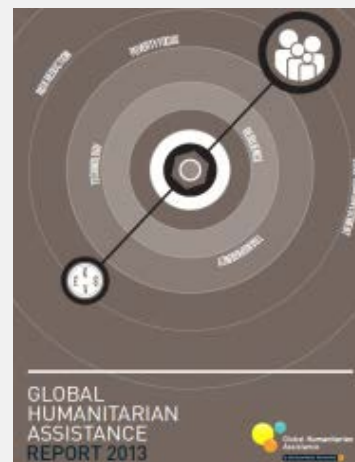
Aide Humanitaire

[Rapport annuel du Consensus européen sur l'aide humanitaire 2012](#)

La Commission européenne vient de publier un rapport sur l'ensemble des actions prises par l'UE visant à mettre en œuvre le Consensus européen sur l'aide humanitaire de 2007

[Rapport annuel de l'assistance humanitaire 2013](#)

Selon le 'Global Humanitarian Assistance Report 2013', le Luxembourg et la Suède sont les donateurs humanitaires les plus généreux du CAD (0,16% respectivement 0,14% de leur RNB).



Direction de la
Coopération au
développement, Ministère
des Affaires étrangères

T : [+352] 24 78 23 51



Commandez *Une responsabilité en partage*

30 ans de coopération luxembourgeoise au développement, de Laurent Moyse

Pour commander votre exemplaire envoyez un email à livre.cooperation@mae.etat.lu

Le rapport annuel 2012 est en ligne

Consultez le rapport annuel 2012 de la Direction de la Coopération au développement

www.cooperation.lu

Pour vous désinscrire envoyez –“désinscrire” à info.cooperation@mae.etat.lu

*Direction de la Coopération au
développement, Ministère des
Affaires étrangères*